



Expulsion en dernière phase, convocation au commissariat le 21/11

Par **Vernet Maryline**, le **22/10/2016** à **11:08**

Bonjour,

Je suis en dernière phase, j'ai reçu un courrier du commissariat me demandant de me présenter le 21/11/2016.

Mon employeur ne paye pas depuis août, or j'avais u' arrangement avec mon bailleur qui ne tient plus car pas de revenu. J'ai fait un prêt et peux maintenant régler la moitié de ma dette (4000 euro, du coup je pourrais verser 2000 euro) cela peut il suffir a stopper l'expulsion?

Merci bcp, réponse urgente attendue... J'ai deux enfants mineur plus un enfant majeur

Par **youris**, le **22/10/2016** à **13:14**

bonjour,

la décision appartient à votre créancier.

mais si votre bailleur a obtenu d'un tribunal un jugement d'expulsion, je crains qu'il refuse.

salutations

Par **Vernet Maryline**, le **22/10/2016** à **13:16**

Je vous remercie, de votre réponse et vous en remercie.